

Infos déchets

Consignes de tri

Roi Morvan communauté constate depuis plusieurs mois une hausse importante des erreurs de tri. Malheureusement la situation perdure et continue de se détériorer. Le centre de tri de Ploufragan (22) qui reçoit les emballages de Roi Morvan communauté n'est pas entièrement mécanisé. Des agents trient manuellement une partie des emballages, tout comme les agents de collecte qui effectuent un pré-tri manuel. Les erreurs détériorent leurs conditions de travail.

Cela engendre également une hausse des coûts qui se répercutera au final sur l'utilisateur.

Depuis 2018, la consigne est simple : **TOUS LES EMBALLAGES = POUBELLE JAUNE !** Quel que soit leur matière : plastiques, cartonnettes, métaux...

Mais attention, **seuls les emballages vont dans la poubelle jaune.**

Les éponges usagées, couches, cotons-tiges, cotons, protections menstruelles, sacs d'aspirateurs, crayons usagés, vaisselle cassée, petits jouets cassés, mégots de cigarettes, litières animales minérales... vont dans les **ordures ménagères** non-recyclables et sont envoyées à l'incinérateur de Pontivy.

La communauté de communes compte sur votre coopération !



Réduisons nos déchets

Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas ! Roi Morvan communauté vous accompagne vers la réduction des déchets.

Début 2021, le Sittommi (syndicat de traitement des déchets auquel la communauté de commune est adhérente), Roi Morvan communauté et l'Esat de Plouray établissent un partenariat pour proposer un service de **location et lavage de gobelets réutilisables**.

Les 2500 gobelets fabriqués en France seront disponibles à la location par lots de 250. Idéal pour vos kermesses, pots de départ, anniversaires, festivals... Ce service sera accessible à toutes les associations, collectifs, professionnels, ou particuliers pour un usage sur le territoire de Roi Morvan communauté.

Des brochures seront prochainement disponibles en mairie.

Renseignements auprès de l'Esat Saint-Yves de Plouray : 02 97 34 80 61 ou contact@esatplouray.fr



Par ailleurs, toute l'année, le service déchets de Roi Morvan communauté vous propose :

- des composteurs pour 4€ ou 8€ selon le modèle (tarif applicable une seule fois par foyer), à retirer au Faouet, 5 Zone de Pont-Min.
- une aide financière à la location de broyeur à végétaux d'un montant de 50€ pour les tailles et les branchages. (Aide limité à une fois par an par foyer.)

De la documentation sur la gestion et la réduction des déchets est disponible en mairie : mémo tri, flyers Recup'R (la recyclerie du Faouet), autocollants « stop pub » ...

Renseignements auprès preventiondechets@roimorvancommunaute.com ou par téléphone au 02 97 23 71 02